Séance du 20 juin 2019

ORDRE DU JOUR

Séance publique :

1. Etude de développement territorial du Val de Sambre

Etaient présents :
J-C. LUPERTO, Bourgmestre-Président;
O. BORDON, N. DUMONT, D. LISELELE, ~~C. DAFFE~~, M. GODFROID, Echevins ;
V. MANISCALCO, Président du CPAS;
JL. REVELARD, S. LACROIX, S. BARBERINI, M. FELIX, F. DUCHENE, G. BODART, F. DELVAUX, C. LEAL-LOPEZ, C. JEANTOT, R. DACHE, ~~P. KERBUSCH~~, MA. RONVEAUX, F. SIMEONS, V. STARZINSKY, R. BOUKAMIR, S. ROTA, F. DUMONT, MC. FISSETTE, S. FOURNIER, M. MASIA, S. DINEUR, C. OP DE BEEK, Conseillers Communaux;
X. GOBBO, Directeur Général.

Monsieur le Président ouvre la séance à 17h et clôture à 18h50.

Le Conseil accepte. Ces points seront discutés en fin de séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

OBJET N°1. Etude de développement territorial du Val de Sambre

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement son article L 1122-30 (Le conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal) ;
Considérant la décision du Conseil communal de mandater le Bureau Économique de la Province de Namur de développer un plan de redéploiement intégré du Val de Sambre ;
Considérant la désignation de la Professeure P. VIGANO, par procédure de marché public pour l'étude d'un Schéma de développement territorial ;
Considérant que la Professeure P. VIGANO a été invitée, par le Collège Communal, à présenter le contenu de son rapport en séance publique du Conseil Communal ;
Ouï l'introduction formulée par Monsieur le Député-Bourgmestre ;
Entend Madame la Professeure Paola VIGANO quant à son rapport établi dans le cadre du marché de services relatif à la réalisation d'un projet de territoire sur Sambreville et d'un plan de redéploiement intégré du Val de Sambre.

Notes et interpellations :
Madame DUCHENE remercie pour l'exposé de qualité présenté et pour le message d'espoir et d'optimisme donné quant aux potentialités du territoire.
A la question de Madame DUCHENE relative au positionnement de Sambreville au sein du SDT et plus particulièrement en lien avec le développement de la mobilité dans la présentation de Madame VIGANO, Monsieur LUPERTO indique que la question qui se pose est de savoir comment mettre en œuvre la vision du Professeur VIGANO. La vision est un cap qui pourra être plus ou moins atteint, au terme d'actions mises en œuvre, bout à bout. L'ensemble de la vision ne peut être rencontré en une fois. Mais la vision donne une orientation quant au devenir du territoire vers lequel il convient de s'orienter. Il ajoute que, pour la mise en œuvre, il conviendra d'être captif de moyens externes que pour pouvoir mettre en œuvre une série d'actions précises. Il évoque, à cet égard, la prochaine programmation FEDER et l'impact de cette vision dans le cadre de la préparation de dossiers dans le cadre du FEDER. Disposer d'un outil programmatique, tel que celui présenté aujourd'hui, apporte une plus-value indéniable.
Monsieur LUPERTO ajoute, concernant plus spécifiquement le SDT, que la Commune envisage de contester, conjointement avec la Ville d'Andenne, par voie de justice, l'orientation de la Wallonie prise en matière de SDT.

Madame LEAL remercie pour la présentation. Elle est heureuse d'avoir une nouvelle vision du territoire. Madame LEAL indique, qu'au regard de l'analyse réalisée, la vision présentée ne lui apparaît pas utopique mais bien en phase avec les réalités locales.

Madame LEAL évoque, en particulier, le secteur de l'agriculture et les orientations envisagées. Par ailleurs, Madame LEAL souligne que la présence des terrils est importante sur le territoire de Sambreville. Madame LEAL évoque également les projets étudiés en terme de mobilité au sein de l'ADL, et plus spécifiquement, la création d'un pont sur la Sambre, entre Tamines et Aiseau.
Madame LEAL remercie la Majorité pour avoir commandé la présente étude.
Concernant l'idée de passerelle à partir du Pré des Haz, l'équipe VIGANO indique que cette passerelle a bien été prise en considération dans l'étude.
Quant aux terrils, Madame VIGANO mentionne que les terrils ont bien été pris en considération dans le cadre de la Ville parc. Concernant l'agriculture, Madame VIGANO signale, qu'après avoir entendu une agricultrice locale, il lui est apparu que les modèles agricoles actuels sont en mutation et doivent évoluer au risque de péricliter. Elle ajoute que les sols wallons sont les sols les plus performants au monde et doivent être préservés via de nouvelles pratiques agricoles.

Monsieur REVELARD remercie pour la présentation qui offre une vision beaucoup plus large du territoire par rapport aux différentes études jusque-là présentées en Conseil. Il souligne que l'orientation va dans le sens défendu par le groupe ECOLO. Par contre, il se déclare inquiet par le manque de maîtrise au niveau communal quant à certains objectifs à atteindre, puisque dépendant de niveaux de pouvoirs extérieurs et de moyens externes. En outre, il regrette de ne pas avoir eu de conseil communal commun, avec Jemeppe-sur-Sambre, alors que la vision concerne une ville de 50.000 habitants.
Sur ce dernier point, Monsieur LUPERTO répond que le BEPN organise actuellement l'information des Autorités communales jemeppoises qui n'avaient pas eu connaissance de l'existence de l'étude.
Monsieur REVELARD trouve le projet très enthousiasmant. Selon lui, pour être attractif, il y aura pas mal de travail à faire sur l'image du Val de Sambre et il conviendra de se mettre rapidement au travail, en mettant toutes les forces vives en marche.
Madame VIGANO confirme qu'il y a lieu de se mettre au travail, avec l'ensemble des forces de vives, ce qui pourrait être de nature à faire évoluer les choses sur lesquelles la commune n'a pas de maîtrise. Madame VIGANO expose l'expérience d'Amsterdam qui, par un ensemble de petites choses, au fil du temps, a atteint son niveau en terme de mobilité et de renommée en la matière.
Monsieur LUPERTO souligne sa volonté permanente d'oeuvrer en matière de supracommunalité, mais avec des fortunes diverses.
Est prévu, avec le BEPN, la fixation d'un agenda serré pour rencontrer les Autorités jemeppoises par rapport à la présente étude.

Madame FELIX remercie l'équipe VIGANO pour le travail réalisé. Malheureusement, pour Madame FELIX, les délais pour concrétiser les choses risquent d'être très longs. Madame FELIX évoque la situation de la fermeture de la rue Lieutenant Lemercier, depuis plusieurs mois, et s'interroge sur la possibilité de créer des passerelles alors qu'un simple lien, via une voirie existante, prend autant de temps.
En outre, pour Madame FELIX, il aurait été opportun d'organiser une réunion avec l'ensemble des Bourgmestres concernés par la zone concernée (Sombreffe, Gembloux).
Par rapport à la rue Lieutenant Lemercier, Monsieur LUPERTO rappelle que les moyens ont été finalement inscrits au budget 2019, après avoir accusé les différents refus du SPW de reprise de cette voirie.
Il ajoute que la question des moyens reste une question essentielle. Il rappelle que peu de communes ont été en capacité de capter 20 millions de moyens dans le cadre de dernière la programmation FEDER.

A la question de Monsieur REVELARD, Monsieur LUPERTO confirme que les documents pourront être mis à disposition.

Le Directeur Général, Le Président,

Xavier GOBBO Jean-Charles LUPERTO